

Commission permanente
CONF/SC(2022)SYN3

Réunion de la Commission permanent
Rapport
3 mars 2022
15h00 – 17h00
Réunion en ligne

Présents :

- Anna RURKA (AR), présidente du comité Action pour les droits sociaux
- Christoph SPRENG (CS), vice-président de la CP
- Davide CAPECCHI (DC), président d'OING-Service
- Gerhard ERMISCHER (GE), président
- Goran MILETIĆ (GM), membre de la CP
- Mary-Ann HENNESSY (MAH), Secrétaire de la Conférence des OING
- Piotr SADOWSKI (PS), membre de la CP
- Ruth ALLEN (RA), membre de la CP
- Simon MATTHIJSEN (SM), membre de la CP ; excusé après une heure de réunion

1. GE ouvre la réunion 15h00 HEC ; il fait une mise à jour informelle sur les développements concernant l'adhésion de la Russie au Conseil de l'Europe et le processus du vote sur la suspension de la Russie.
2. PS est nommé rapporteur pour la réunion.
3. L'ordre du jour est adopté, SM demandant que « l'adoption du procès-verbal de la réunion précédente » soit ajoutée comme point régulier de l'ordre du jour à l'avenir, ce qui est accepté à l'unanimité.
4. Discussion sur l'Assemblée générale de printemps à venir (4 au 6 avril 2022) :
 - Il est possible d'assister à l'Assemblée générale en personne et via Blue Jeans, selon un format hybride.
 - GE espère que des espaces de réunion plus grands seront mis à disposition, MAH confirmant ultérieurement que la salle 9 (pour la session de groupe en anglais) et la salle 1 (pour la session de groupe en français) du Palais, pouvant accueillir 72 participants, sont disponibles en plus de toutes les autres salles nécessaires.
 - Compte tenu de la situation géopolitique actuelle et des événements, de nombreuses personnes devraient être présentes, eu égard également à l'éventail des rapports de travail importants des différents comités de la Conférence des OING, qui nécessiteront un laps de temps dédié pendant les

travaux de l'Assemblée générale (notamment sur les droits sociaux, les droits humains, les droits de l'enfant, la présentation et le vote sur le nouveau comité sur l'éducation).

- La situation liée à l'agression russe contre l'Ukraine et à son impact tiendra une place de premier plan pendant l'Assemblée générale ; AR insiste sur l'importance d'indiquer que l'Assemblée générale se tient aux côtés de toutes les personnes qui s'opposent à la guerre ; SM évoque la fuite des cerveaux de Russie ; GE indique qu'un communiqué sur l'Ukraine sera publié très prochainement.
- RA demande s'il est nécessaire de prévoir un créneau sur la stratégie lors de l'AG.
- GE indique qu'il finalisera les ordres du jour avec le Secrétariat de la Conférence des OING et que ceux-ci seront publiés sur la page du site web de la Conférence des OING consacrée à l'Assemblée générale.

5. Discussion sur la révocation de membres de la Conférence des OING ; un document fourni par le Secrétariat de la Conférence des OING accompagne les travaux :

- Exemple de l'EAPN : même si tous reconnaissent que l'organisation est une OING très importante, la période de non-respect des règles d'adhésion a été très longue et, conformément aux règles de la procédure d'adhésion, l'organisation sera radiée de la liste des membres.
- Les organisations qui ne sont plus membres peuvent présenter une nouvelle demande d'adhésion et, pour ce faire, doivent indiquer leur engagement précédent et souligner les domaines dans lesquels elles travaillent, afin de garantir la conformité avec les conditions d'adhésion.
- Il est convenu unanimement que la question de l'adhésion et du respect de son règlement intérieur sera soulevée lors de l'Assemblée générale.

6. Discussion sur les nouvelles demandes d'OING souhaitant adhérer à la Conférence des OING ; une liste des recommandations de la Secrétaire générale accompagne les travaux :

- Il n'y a pas d'objection de la part des membres de la CP présents.
- Préoccupation concernant l'ONGOG russe et le fait qu'elle ne respecte pas la procédure de la résolution 2016/3 ; GE écrit à la Secrétaire Générale via le Secrétariat de la Conférence des OING.
- Une brève conversation établit que les membres de la CP présents n'ont pas d'objection à la candidature de l'Open Dialogue Foundation.

7. Discussion sur les deux nouveaux membres du Conseil d'experts, Andrea Menapace et Marta Padavi. Les membres de la CP qui connaissent les candidats les recommandent, mais il est observé que lors des prochaines nominations de ce type le CP devra recevoir au minimum un bref document sur le profil des candidats afin que chacun puisse prendre une décision éclairée. Ce point est approuvé à l'unanimité.

8. Discussion sur la représentation au sein des comités directeurs du Conseil de l'Europe :

- En ce qui concerne la Task Force du CdE sur la visibilité, le CP vérifie si SM est compétent pour cette tâche sachant qu'il fait partie du CDDH.
- Comité sur les crimes de haine PC/ADI-CH – AR suggère de nommer l'une des OING liées à la police ou la Fédération européenne des juristes.

9. Discussion sur l'Andorre :

- GE fait le point sur sa rencontre avec l'ambassadeur de l'Andorre et sur la lettre de suivi qu'il lui a adressée.

- AR suggère qu'une approche similaire pourrait être adoptée avec Saint-Marin, Monaco et le Liechtenstein, la situation de ces États membres étant similaire à celle de l'Andorre, au sens où la société civile n'y est pas très dynamique.

10. Poursuite de la discussion sur la Russie :

- MAH présente les prochaines étapes du processus de discussion au sein des organes du CdE concernant la qualité de membre de la Russie.
- GE évoquera le processus et le soutien de la Conférence des OING avec les ambassadeurs.

11. La prochaine réunion de la CP aura lieu le lundi 4 avril 2022 à Strasbourg (avec une participation à distance pour les personnes qui ne peuvent pas y assister en personne) à 10h00 HEC ; une réunion préparatoire aura lieu le lundi 21 mars 2021 à 9h00 HEC.

12. GE clôt la réunion à 17h00 HEC.